



Arles, dimanche 8 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04702**Modifiant l'avis n° FR/2021/04701**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Avarie d'engin flottant**Bateau de location en panne moteur
mal amarré et susceptible de dériver sur le CRS****Arrêt de navigation (Sauf pour les dépanneurs, force de
l'ordre, pompiers et VNF) (tous les usagers - dans les deux
sens)****- à partir du 08/08/2021 à 23:00 - avec pour périodicité :
Permanent**o **Canal du Rhône à Sète**entre les pk 33.300 (aval casier des cabanes du roc) et pk 41.375 (Pont de la voie
littorale à Carnon)**Commentaire :**

En raison d'une avarie moteur et d'un amarage de fortune en rive droite, une péniche de location est susceptible de dériver sur le Canal du Rhône à Sète entre La Grande-Motte et Carnon.

Jusqu'à nouvel ordre et en attente d'une évolution favorable de la situation, les usagers de la voie d'eau doivent respecter l'arrêt de navigation précité.

Service(s) à contacter :

UTI CRS (nom provisoire), 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Par délégation

Joseph VIOLLIN

UTI CRS (nom provisoire)

1, quai de la gare maritime

13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36